

P@SRIS: Programme d'appui à la Santé Reproductive et à l'Information Sanitaire*



Budget : 15 millions € ou
9,8 milliards FCFA



Période : 2019 – 2023



Localisation : Départements
du Couffo, de l'Atlantique et
zone portuaire de Cotonou

Justification du programme

A travers la composante santé du nouveau programme de coopération 2019-2023, la Belgique exprime son ambition de contribuer progressivement à une meilleure maîtrise de la dynamique démographique au Bénin et de réduire la vulnérabilité des populations aux risques et chocs sanitaires dans ses zones d'intervention. Ce pilier santé vient compléter l'axe économique du portefeuille composé d'un appui à l'entrepreneuriat agricole et d'un appui au développement du secteur para-portuaire (piliers 1 et 2).



Ambitions du programme P@SRIS

L'objectif général est de contribuer à « La bonne gestion du dividende démographique, à la réduction de la mortalité maternelle et infantile et à l'amélioration de la productivité du capital humain »

Les objectifs spécifiques sont :

1 : « Les droits et l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité sont renforcés » (DSSR)

2 : « La redevabilité sociale, la prise de décision informée et le pilotage stratégique sur base d'un système digitalisé de données intégrées, accessibles et de qualité sont renforcés » (E-Health)

Bénéficiaires ciblés :

Les populations des zones géographiques de l'Atlantique et du Couffo, soit **plus de 2 millions de personnes**, avec une attention particulière accordée aux femmes, adolescents et jeunes. Un volet « Communication pour le Changement du Comportement » de la composante DSSR sera développé également au niveau de la zone portuaire et para-portuaire de Cotonou.

Résultats attendus de l'intervention DSSR

- Une **prise de décision autonome** par les détenteurs de droits (jeunes, adolescents, femmes et hommes en lien avec leurs familles) **sur leur vie sexuelle et reproductive** notamment grâce au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie globale, adaptée et moderne de **Communication pour le Changement de Comportement** (CCC) relative aux Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive **abordant des thèmes prioritaires** tels que la planification familiale, les

Infections Sexuellement Transmissibles, le VIH, l'hépatite B/C, les violences basées sur le genre, les grossesses précoces, ainsi que la prévention des Maladies Non Transmissibles liées aux SSR.

- Une **utilisation équitable des services de Santé Sexuelle et Reproductive** par les usagers (dès leur naissance et tout au long du cycle de leur vie sexuelle et reproductive) par le **renforcement d'une chaîne de services SSR** complémentaires, intégrés, accessibles et de qualité comprenant :
 - L'amélioration de l'offre intégrée de **planification familiale**
 - La prise en charge médicale et psychosociale des **violences sexuelles et violences basées sur le genre** plus proche de la population
 - **La consolidation des ressources matérielles** (plateaux techniques notamment) pour assurer une offre intégrée des services de Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence et des Maladies Non Transmissibles prioritaires
 - **Le renforcement des compétences des ressources humaines** pour améliorer la qualité globale de l'ensemble des services SSR



Résultats attendus de l'intervention e-Health

- L'amélioration de la **fiabilité, de la pertinence et de l'intégration des informations sanitaires** pour une exploitation facile permettant **aux décideurs** aux différents niveaux du système de prendre **des décisions de manière informée** afin d'assurer **un pilotage stratégique**. Appui aux gestionnaires de données sur la qualité des statistiques sanitaires, sur le renforcement du dispositif informatique dans les zones d'intervention ou encore sur le développement d'aides visuelles (type carte sanitaire, tableaux de bord, etc.).
- L'accessibilité des **informations sanitaires compréhensibles auprès du grand public** à travers des tableaux de bords, cartes, applications fournissant des données sur la disponibilité des médicaments ou le suivi de la performance des services de santé lui permettant de **veiller à la qualité** des services, de faire du **plaidoyer** et de prendre des décisions mieux informées.
- La mise en place d'un **dispositif de gestion et de valorisation des connaissances** à travers l'opérationnalisation d'un système d'archivage numérique sécurisé couplé à un centre de documentation virtuel (Cyberdoc) et la mise en place d'un système de formation en ligne pour les professionnels du secteur de la santé.

* le @ fait référence à la digitalisation (thème transversal du programme) et à l'appui au renforcement du système d'information sanitaire notamment à travers des initiatives digitales

Contact :

Programme P@SRIS
Ministère de la Santé
02 PB 8118 Cotonou
www.enabel.be

En partenariat avec :



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Avec le financement de :



Belgique

partenaire du développement